

## 1. Le contexte d'élaboration du budget 2024

En 2024, l'estimation de croissance de la Banque de France est de 0,9%. Cette croissance serait d'avantage tirée de la consommation des ménages sous l'effet du repli de l'inflation.

Après deux années consécutives d'inflation forte, celle de 2024 est estimée à 2,5%. Cette évolution est favorable à la construction du budget 2024.

Le budget 2024 est aussi très marqué par des opérations d'ordre de près de 3 M€ relative au remboursement des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge à la CCPN.

Dans ce contexte, les priorités du budget 2024 sont :

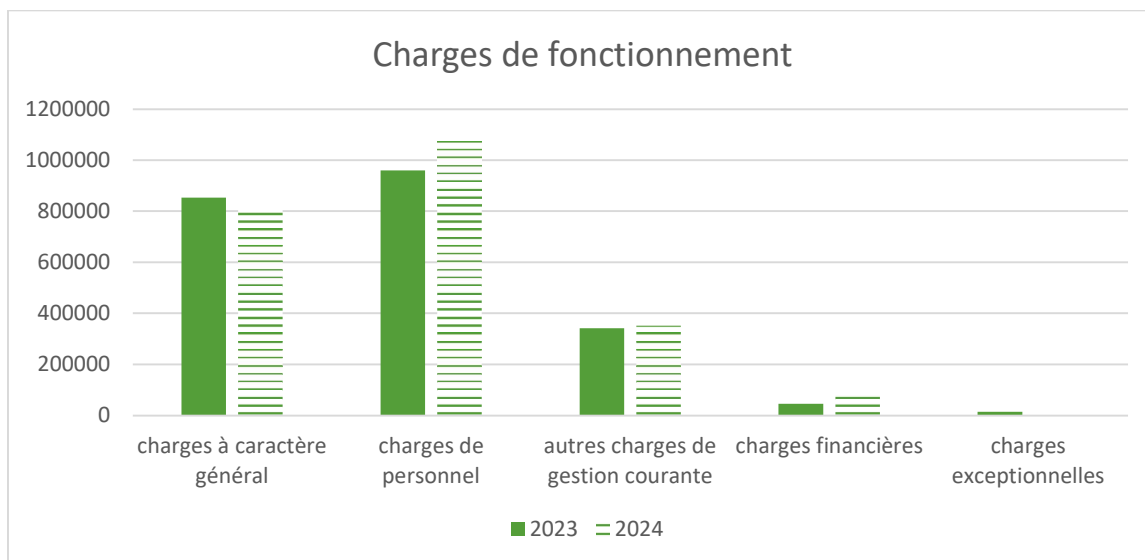
- L'achèvement du projet de création de l'Espace Terre d'Envol,
- L'entretien du patrimoine et donner une priorité aux petits investissements générateurs d'économie (changement de systèmes d'éclairages, régulation des chauffages, isolation, etc...)

## 2. La structure du budget 2024

Globalement, le volume du budget de la Commune a progressé de 30.49 %. Cette progression est essentiellement due aux opérations d'ordre générées par les remboursements des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge pour près de 3 M€. Hors opérations d'ordre le volume du BP est en baisse de 7.04 %

### 2.1. La section de fonctionnement

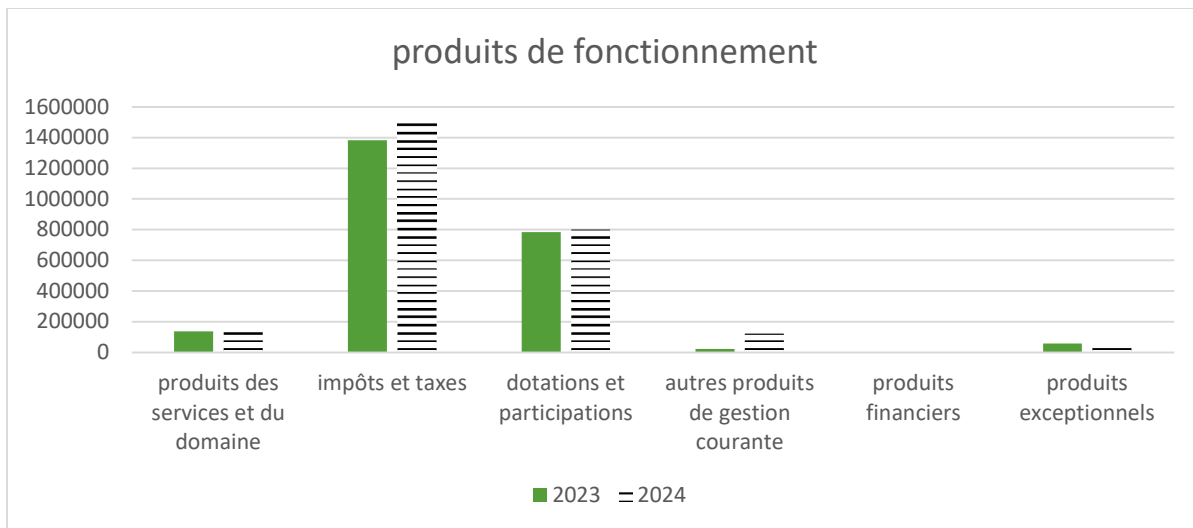
La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a évolué de 4.49 % par rapport au budget de l'année précédente. Ce sont essentiellement les charges financières et les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation, des recrutements, du glissement vieillissement technicité et de la revalorisation du point d'indice.



Les charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation...) sont en légère baisse en raison de la baisse attendue des contrats d'énergie par rapport à 2024. Les charges de personnel progressent notamment en raison des recrutements, des remplacements à prévoir dans l'année, de l'attribution de 5 points d'indice majorés au 1er janvier et de l'avancement de certains agents. Les charges financières sont en hausse compte tenu de la réalisation d'une ligne de trésorerie, du nouvel emprunt 2023 et de l'augmentation de taux de certains emprunts à variables.

Au 1<sup>er</sup> janvier, les effectifs de la collectivité sont à 25.42 équivalent temps plein. Ils sont donc stables par rapport à l'année écoulée (25.49 ETP).

Les charges brutes de personnel s'élèvent à 1 072 550 €. Il faut déduire 60 000 € de remboursements (maladies et congés maternité) soit des charges nettes de 1 012 550 €.



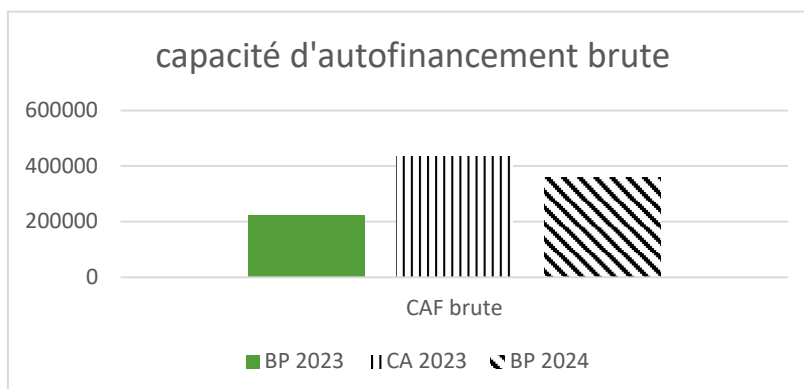
L'évolution des impôts et taxes s'explique cette année par la revalorisation des bases d'imposition (3.9 % pour la plupart d'entre elles). La municipalité, après plus de 10 années sans hausse, a choisi de faire évoluer les taux de 4.99% afin de pouvoir maintenir les investissements nécessaires sur la commune. Les taux s'établissent donc à :

TAXE	2023	2024
Foncier bâti	22.86 %	24.00 %
Foncier non bâti	24.63 %	25.86 %
Habitation résidences secondaires	9.39 %	9.86 %

Les dotations sont en légère hausse cette année en raison de l'augmentation de la dotation de solidarité rurale majorée par la loi de finances et réhaussée aussi par l'augmentation du linéaire de voirie communale. Cette hausse est atténuée par la perte définitive de dotation forfaitaire par la commune.

## 2.2. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute mesure l'épargne que la collectivité arrive à dégager pour financer ses projets d'investissement.

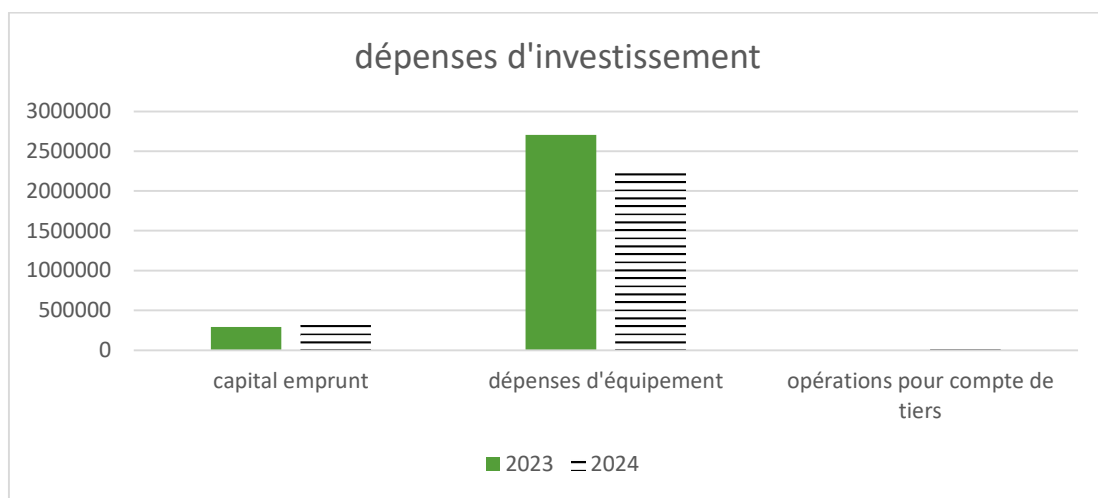


Les efforts évoqués pour la maîtrise de l'évolution de la section de fonctionnement permettent de maintenir un niveau constant, voire en légère progression, de CAF brute. Elle représente près de 13.38% des recettes réelles de fonctionnement, ce qui est un niveau satisfaisant.

### 2.3.La section d'investissement

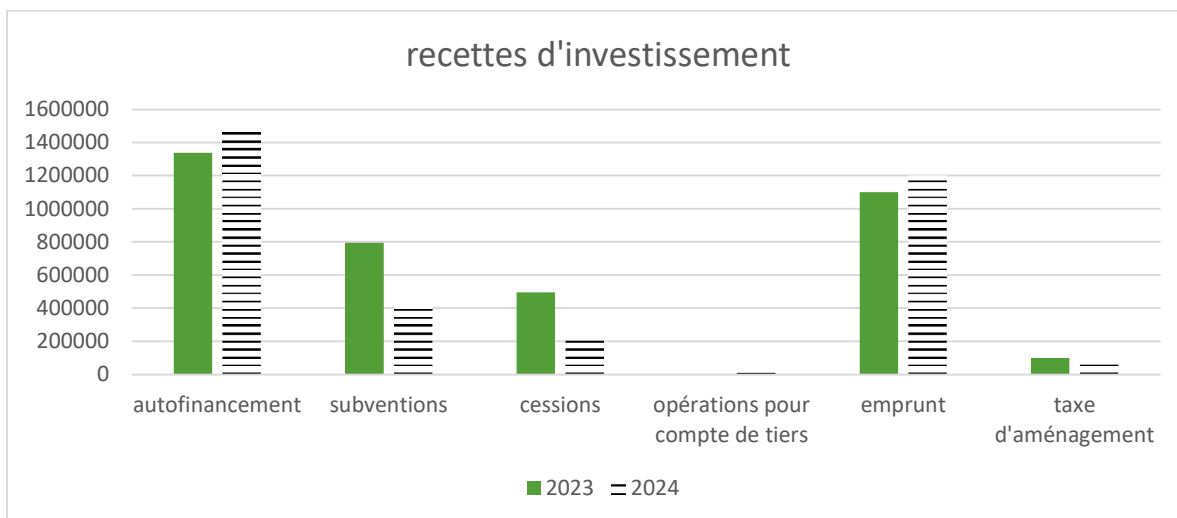
Le projet de création de l'Espace Terre d'Envol est géré sous forme d'autorisation de programme, dans l'opération 478, en raison de son caractère pluriannuel. L'état d'avancement est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Réalisations au 31/12/22	Réalisations au 31/12/23	2024	2025
478 – Programme centre-bourg	42 840 €	456 749 €	1 627 293 €	0 €



Les investissements 2024 sont essentiellement concentrés sur la fin de la création de l'espace Terre d'Envol, des travaux d'entretien du patrimoine bâti et de la voirie communale. Est prévu aussi au BP2024 le lancement des études de requalification de la place Jean NOUGUES.

Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter qu'il y a un décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. En effet, elles sont perçues en grande majorité une fois les factures acquittées.



Les subventions prévues au budget sont essentiellement celles prévues pour la création de l'Espace Terre d'Envol et une subvention du plan de relance pour la forêt communale. Le budget est équilibré par un emprunt de 800 000 € et un autre court terme de 400 000 € souscrit dans l'attente des versements des subventions et du FCTVA.

### 3. L'endettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la dette de la collectivité s'élève à 2 266 361.54 € pour 8 emprunts classiques dont 2 à taux variables indexé à l'Euribor et 13 auprès de TE64.

La capacité de désendettement de Bordes (encours/CAF brute) est de 6.32 ans (limite à ne pas dépasser : 12 ans).

L'encours de la dette, après une baisse en 2021 et 2022 revient à son niveau de 2020.

Le montant des annuités (hors prêts relais) représente 14.5 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'ensemble de la dette de la collectivité est classé A1 dans la typologie Gissler<sup>1</sup>, cela signifie qu'elle n'est pas à risque.

Pour 2024, il est envisagé de souscrire un nouvel emprunt de de 800 000 € et un autre court terme de 400 000 € souscrit dans l'attente des versements des subventions et du FCTVA.

### 4. La présentation consolidée

En plus de son budget général, la collectivité a 2 budgets annexes qui ont pour objet de suivre des services particuliers.

Présentés de manière consolidée, les budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

2024	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget général	2 801 772.18	6 407 800.43	9 209 572.61
Budget lotissement Mérillon	639 426.44	434 964.44	1 074 390.88
Budget revente électricité	13 261.69	13 394.04	26 655.73
<b>TOTAL</b>	<b>3 454 460.31</b>	<b>6 856 158.91</b>	<b>10 310 619.22</b>

Le budget lotissement Mérillon est créé cette année afin de gérer la création de ce lotissement de près de 2 Ha et les cessions des lots qui s'étaleront sur plusieurs exercices.

Le budget revente d'électricité permet de gérer à la fois la production photovoltaïque de la toiture de l'école maternelle revendue et l'achat et vente d'électricité pour le fonctionnement de la borne de recharge de véhicules électriques installée sous les ombrières du stade.

---

<sup>1</sup> L'information est disponible sur l'annexe du budget